

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 11 février 2020 portant nomination à la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

NOR : EAEF2004358A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le **décret n° 92-437** du 19 mai 1992, modifié notamment par le décret n° 2015-257 du 4 mars 2015, portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ;

Vu la note du secrétaire général du gouvernement du 16 octobre 2017 relative à l'abrogation des dispositions réglementaires prévoyant la participation de parlementaires dans des organismes publics en application de la loi organique n°2017-1338 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique;

Vu l'arrêté du 19 février 2018 portant nomination des membres de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ;

Vu la décision du bureau élargi de l'Assemblée des Français de l'étranger du 30 septembre 2019 désignant Mme Rahal (Radya), Mme Vautrin-Djedidi (Martine) et Mme Berger Ben Naceur (Madeleine) pour siéger au sein de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger au titre de l'Assemblée des Français de l'étranger ;

Vu la correspondance de l'association « Français du Monde – ADFE » du 7 février 2020 désignant Mme Kanouté (Elisabeth) pour siéger au sein de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger au titre de l'association,

Vu la correspondance de l'Union des Français de l'étranger (UFE) du 11 février 2020 désignant M. Mainguy (Jean-Louis) pour siéger au sein de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger au titre de l'association ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger :

1. En qualité de représentants du ministère de l'Europe et des affaires étrangères:

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire ou son représentant

Le chef du Service des Français à l'étranger

Le chef de la Mission de l'aide à la scolarité et de l'action sociale

2. En qualité de membres de l'Assemblée des Français de l'étranger :

Mme Rahal (Radya), membre de la commission des lois, des règlements et des affaires consulaires ;

Mme Vautrin-Djedidi (Martine), membre de la commission des affaires sociales et des anciens combattants;

Mme Berger Ben Naceur (Madeleine), membre de la commission des affaires sociales et des anciens combattants.

3. En qualité de représentants des principales associations de Français à l'étranger :

Sur désignation de Français du Monde – ADFE :

Mme Kanouté (Elisabeth) ;

Sur désignation de l'Union des Français de l'étranger :

M. Mainguy (Jean-Louis).

Article 2

L'arrêté du 19 février 2018 portant nomination des membres de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est abrogé.

Article 3

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 11 février 2020

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire,
L. HAGUENAUER